

# Introduction

---

Ce billet prend la forme d'un entretien écrit sur les transformations des métiers de l'information-documentation au prisme des humanités numériques avec une professionnelle de l'information-documentation au sein du CNRS. Cet entretien a été réalisé par quatre étudiant.e.s du Master MAVINUM.

**Anna Koleva** a suivi le cursus « Information-Documentation » à travers le Master 1 & 2 MAVINUM (Management et Valorisation de l'Information Numérique) au sein de l'université Paul-Valéry Montpellier 3. Elle a bénéficié préalablement d'une expérience de 15 ans en qualité de responsable de la communication et des éditions en agence de communication. Adresse électronique : [anna.koleva@mac.com](mailto:anna.koleva@mac.com)

**Romain Lurtz** est alternant au sein du Conseil Départemental de l'Hérault. Intégré au Pôle des Systèmes d'Information, il mène des projets en communication et documentation visant à valoriser les savoirs organisationnels de la collectivité. Titulaire d'un BTS Communication et d'une Licence en Sciences du Langage, il a suivi le Master 1 & 2 « Information-Documentation », parcours MAVINUM (Management et Valorisation de l'Information Numérique) à l'université Paul Valéry Montpellier. Adresse électronique : [rlurtz.pro@gmail.com](mailto:rlurtz.pro@gmail.com)

**Natacha Fonteneau** a suivi le Master 1 & 2 « Information-Documentation », parcours MAVINUM (Management et Valorisation de l'Information Numérique) à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Elle a réalisé ses stages au sein de la plateforme NumeRev (MSH-Sud), où elle a mené des projets en refonte de maquettes web, indexation et référencement de revues scientifiques, mise en conformité des politiques éditoriales, et expérimentation de l'intelligence artificielle dans les processus de gestion de l'information et d'édition scientifique. Adresse électronique : [natacha.fonteneau.pro@gmail.com](mailto:natacha.fonteneau.pro@gmail.com)

**Camille Durocq** a suivi le Master 1 & 2 « Information-Documentation », parcours MAVINUM (Management et Valorisation de l'Information Numérique) à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Elle a mené des projets en datavisualisation, UX design et automatisation documentaire.

## L'entretien

---

### Question 1 : Pouvez-vous vous présenter ?

---

J'occupe un poste en information-documentation au sein du CNRS. Mon parcours m'a amenée à travailler dans différentes structures académiques et de recherche, notamment en bibliothèque de laboratoire, en unité de service dédiée à l'édition scientifique, et dernièrement au sein du Centre Norbert Elias.

Depuis quelques mois, je suis sur un poste d'assistante emploi-formation, dans un service de ressources humaines, pour la Délégation Bretagne et Pays de la Loire, située à Rennes. Ma mission est d'organiser et de gérer au quotidien des actions de formation continue à destination du personnel rattaché au CNRS de la région.

## **Transformations générales du métier**

---

### **Question 2 : En quoi l'essor des humanités numériques a-t-il modifié votre pratique en tant que professionnelle de l'information-documentation ?**

Aujourd'hui, mon métier n'a plus rien à voir avec ce qu'il était il y a une dizaine d'années. Avant, nos fonds papier étaient essentiels pour les chercheurs et doctorants. Aujourd'hui, ces mêmes abonnements ont quasiment disparu, sauf dans certaines disciplines comme les mathématiques, où les documentalistes conservent encore des revues datant du XIXe siècle. Mais pour la majorité des disciplines, les usagers consultent exclusivement des bases de données bibliographiques et des revues numériques. Dans la bibliothèque où je travaillais, nous avions 100 à 120 abonnements papier ; aujourd'hui, il en reste à peine 30 à 40.

Avec cette transformation, mon rôle a changé : je ne suis plus seulement là pour gérer des collections, mais pour accompagner les chercheurs dans l'usage des plateformes numériques. Mon travail consiste à leur apprendre comment se repérer, comment chercher efficacement, et surtout comment organiser leurs informations avec des outils comme Zotero. Il y a également de plus en plus d'activités de formation et de médiation numérique. J'accompagne, par exemple, les chercheurs sur la gestion de leur identité numérique, en leur expliquant comment optimiser leur profil sur HAL ou ORCID.

Les méthodes de formation ont beaucoup évolué. Avant, nous organisions des séances en présentiel, avec des groupes assis en salle, sur un temps long. Aujourd'hui, il faut s'adapter à des formats plus diversifiés : Moodle, MOOCs, webinaires express de 3 heures, voire des formations entièrement asynchrones. Certains publics préfèrent des formats courts et accessibles à tout moment. La crise du Covid a accéléré cette tendance. Mes attributions s'hybrident de plus en plus avec celles des chargés de communication et des informaticiens ; on nous demande de savoir expliquer comment fonctionnent des bases de données, des API ou encore des outils de text mining. Certains collègues maîtrisent Python ou SPARQL pour interroger des bases de données, et je constate que les attentes en compétences techniques augmentent.

Ce qui est frappant avec les humanités numériques, c'est cette impression de mutation permanente : chaque année, il faut apprendre un nouvel outil, une nouvelle méthode. Ce qui était une nouveauté hier devient un standard aujourd'hui.

### **Question 3 : Les nouvelles technologies (big data, IA, outils de text mining) ont-elles redéfini votre rôle dans la gestion et la valorisation des données en SHS ?**

Avant, mon travail était centré sur la gestion de l'information documentaire au sens classique : cataloguer, diffuser, organiser des ressources accessibles aux chercheurs. Aujourd'hui, avec la montée en puissance de l'ouverture des données de la recherche, on me sollicite de plus en plus pour des missions liées à la qualité et à la structuration des données. L'important n'est plus seulement d'archiver et de rendre accessible, mais aussi d'assurer l'interopérabilité et l'exploitabilité des données.

La gestion de la qualité des données est un enjeu qui soulève des questions d'éthique. Il est essentiel de préciser qui a produit la donnée, dans quel contexte et à quel moment, afin d'en garantir l'exploitation rigoureuse. La description des données via des métadonnées normalisées est une exigence incontournable en science ouverte. Or, les chercheurs rencontrent parfois des difficultés à intégrer ces exigences, notamment en matière de partage des données. Un simple fichier Excel ne suffit pas : il doit être accompagné d'informations précises sur son origine, ses conditions de collecte et sa structure, afin d'assurer sa réutilisation et son interopérabilité. Mon rôle consiste alors à les accompagner, par exemple sur des plans de gestion de données.

L'intégration des nouvelles technologies dans les pratiques documentaires demande aussi d'acquérir des compétences informatiques. Certains de mes collègues se forment au code, comme Python ou SPARQL, pour manipuler des données textuelles, automatiser certaines tâches ou interroger des corpus à grande échelle. Si je ne suis pas informaticienne, il devient malgré tout essentiel de comprendre leur langage, ne serait-ce que pour faciliter les échanges et formuler clairement les besoins documentaires.

D'ailleurs, il existe une vraie différence entre les logiques documentaires et les logiques informatiques. Les informaticiens conçoivent des systèmes pour traiter massivement de la donnée, tandis que nous, professionnels de l'info-doc, insistons sur la qualité et le contexte des données. Or, cette exigence de qualité est souvent négligée au démarrage des projets, ce qui peut poser problème lorsqu'il s'agit de garantir la fiabilité des résultats d'analyse.

Plutôt qu'une dilution, j'observe une transformation des missions. Les fondamentaux du métier restent présents, mais leur application se déplace de la gestion de collections vers la gestion de flux d'information. Nous ne nous contentons plus de fournir des documents aux chercheurs, nous devons aussi leur expliquer comment exploiter ces masses de données, comment choisir les bons outils d'analyse et comment préparer leurs données pour une

réutilisation scientifique conforme aux standards de la science ouverte, par exemple. En revanche, cette évolution est exigeante : elle demande une veille permanente et une capacité d'adaptation. Il ne suffit plus de connaître un logiciel, il faut comprendre l'ensemble des enjeux qui gravitent autour de la donnée.

## **Interdisciplinarité et nouvelles compétences**

---

### **Question 4 : Les humanités numériques impliquent souvent un croisement entre les SHS et les sciences dures. En quoi cela transforme-t-il les compétences attendues dans votre métier ?**

Il y a bien entendu une montée en compétences techniques dans les métiers de l'information-documentation. Aujourd'hui, il ne suffit plus d'avoir une expertise en gestion documentaire, il faut aussi comprendre les logiques de structuration des données, les modèles d'interopérabilité et les infrastructures numériques. Cela implique une familiarisation avec des outils et des concepts qui relevaient autrefois du domaine des informaticiens : modélisation des bases de données, gestion des métadonnées enrichies, organisation des corpus pour le text mining, formats d'archivage pérennes.

Ce qui change, c'est que l'on attend de plus en plus des professionnels de l'info-doc qu'ils comprennent les contraintes des outils qu'ils utilisent et qu'ils puissent participer à des projets de recherche mêlant sciences de l'information, informatique et SHS.

L'injonction à la polyvalence est bien réelle. Je pense qu'il ne s'agit pas de devenir développeur, mais plutôt d'être capable d'aligner les objectifs documentaires avec les exigences technologiques. Mais cette montée en compétences n'est pas systématique. Il existe un tiraillement entre le rôle traditionnel du professionnel de l'info-doc et l'attente de compétences techniques avancées. Certaines structures demandent des profils capables de maîtriser les bases du codage et du scripting, tandis que d'autres privilégient encore des compétences plus classiques en gestion et médiation documentaire, comme les bibliothèques publiques.

Dans certains projets, les documentalistes sont remplacés par des ingénieurs en gestion des données ou des chargés de projet en science ouverte. Mais ce n'est pas toujours fluide : les attentes diffèrent, les méthodes de travail aussi, et il faut un véritable effort pour harmoniser les pratiques.

L'une des grandes difficultés est que les logiques professionnelles entre les informaticiens, les chercheurs et les professionnels de l'info-doc ne sont pas les mêmes. Là où mon rôle évolue, c'est dans cette capacité à créer du lien entre ces différents acteurs.

### **Question 5 : Observez-vous une tension entre la spécialisation disciplinaire et l'exigence d'interdisciplinarité dans la gestion des ressources documentaires ?**

Cette tension est particulièrement visible dans les structures académiques et de recherche où les logiques disciplinaires restent très ancrées, alors même que les politiques de science ouverte et de mutualisation des données encouragent des approches transversales. Dans mon expérience, les chercheurs restent souvent attachés à leurs référentiels disciplinaires et aux pratiques documentaires qui en découlent. Les bases de données, les méthodologies de citation, les formats de publication et même les plateformes de dépôt varient énormément selon les disciplines. Par exemple, les mathématiciens utilisent des archives ouvertes comme ArXiv, tandis que d'autres disciplines privilégient HAL.

Cette diversité de pratiques rend parfois difficile la mise en place d'une véritable mutualisation des ressources. Lorsqu'il s'agit de mettre en place des outils communs pour la gestion des données ou la publication scientifique, on se heurte souvent à des résistances liées aux habitudes disciplinaires et à des normes spécifiques (thésaurus, formats de métadonnées, classifications documentaires).

L'interdisciplinarité conduit parfois à un éclatement des normes et à une multiplication des outils sans coordination claire. Chaque discipline tente de conserver son cadre de référence tout en s'ouvrant à de nouvelles approches, ce qui peut aboutir à des solutions fragmentées où la mutualisation est plus théorique que réelle.

## **Logiques de production et accès aux savoirs**

---

### **Question 6 : Le développement de l'open access et des plateformes collaboratives modifie-t-il votre rapport à la gestion et à la diffusion du savoir ?**

Le passage à l'open access a fait évoluer notre rôle vers une approche plus stratégique, axée sur la gestion des données et la valorisation des publications scientifiques.

La médiation scientifique occupe une place croissante : nous ne sommes plus uniquement gestionnaires de ressources, mais des facilitateurs d'accès et de visibilité pour les chercheurs. Par exemple, l'utilisation de SciencesConf, la plateforme du CNRS dédiée à l'organisation de conférences et colloques, peut être recommandée. Cette plateforme interdisciplinaire constitue une base de données riche, diffusant les événements scientifiques des dernières années. Toutefois, son exploitation optimale nécessite un accompagnement spécifique.

L'open access implique également un travail de formation et de sensibilisation. Il est essentiel d'accompagner les chercheurs dans l'usage des outils de dépôt et dans les principes de la science ouverte. Au-delà de la diffusion en libre accès, il s'agit aussi d'apprendre à gérer son identité numérique et à renforcer la visibilité des travaux de recherche.

Chaque plateforme répond à des exigences spécifiques en matière de formats de dépôt, d'indexation et de conservation. Il est donc crucial de maîtriser les aspects politiques ainsi

que l'évolution des réglementations encadrant l'accès aux publications et aux données de recherche.

Cette évolution, bien que stimulante, est exigeante. Les outils et plateformes évoluent rapidement, les politiques éditoriales se transforment, et l'accompagnement des chercheurs doit s'adapter en permanence à cet écosystème en constante mutation.

### **Question 7 : Pensez-vous que les humanités numériques favorisent une réelle démocratisation de l'accès au savoir, ou qu'elles renforcent des inégalités d'accès et de production scientifique ?**

En théorie, cela devrait aboutir à une démocratisation réelle, mais dans les faits, cette ouverture se heurte à plusieurs limites qui maintiennent, voire accentuent, certaines inégalités d'accès et de production scientifique.

L'open access permet un accès plus large aux publications, sans barrière financière, mais encore faut-il que les chercheurs aient les moyens techniques et institutionnels de produire et diffuser ces savoirs et d'accéder aux publications produites.

Un chercheur rattaché à une grande université parisienne n'a pas les mêmes facilités qu'un doctorant travaillant dans un laboratoire isolé ou dans un pays où les infrastructures numériques sont limitées. Et l'accès aux bases de données et aux plateformes collaboratives reste conditionné par la politique des institutions et des éditeurs.

Même en France, il existe des disparités : un chercheur affilié à une grande université ou à un organisme comme le CNRS a un accès privilégié à des plateformes de revues et bases de données scientifiques, tandis qu'un chercheur indépendant, un doctorant en fin de contrat ou un acteur du monde associatif doit se débrouiller avec les ressources en libre accès, qui restent parcellaires.

## **Matérialité et illusion d'immatérialité**

---

### **Question 8 : Dans un monde où la donnée semble "immatérielle", comment percevez-vous la matérialité du travail documentaire ?**

La question de l'archivage est incontournable et concerne tous les secteurs. Dans mon service, dédié à la formation continue, on m'a confié un travail sur la gestion des archives. Dans un premier temps, j'ai organisé les documents en fonction de leur pertinence, en identifiant certains comme potentiellement obsolètes. Toutefois, avant toute suppression, j'ai sollicité mes collègues afin de m'assurer de leur réelle valeur et de leur nécessité de conservation. Cette situation illustre bien les doutes fréquents liés aux réglementations en matière d'archivage dans le secteur public.

En principe, tout document devrait faire l'objet d'une réflexion encadrée avant d'être supprimé, ce qui implique une rigueur particulière dans les processus de gestion des données.

L'archivage ne devrait pas être une réflexion secondaire ou une contrainte administrative, mais une démarche intégrée dès la création des documents et des données. Idéalement, toute production d'information, qu'il s'agisse d'un simple document de travail ou d'une base de données, devrait être accompagnée d'un plan de gestion des données (PGD). Il est essentiel d'anticiper où et comment ces données seront stockées, pour quelle durée, et dans quelles conditions elles pourront être réutilisées ou archivées sur le long terme. Pourtant, cette approche reste souvent négligée dans la formation des professionnels de l'information.

### **Question 9 : Pensez-vous que la numérisation massive des ressources contribue à un enrichissement ou à un appauvrissement des pratiques documentaires et de recherche ?**

L'accumulation massive de ressources numériques a d'un côté permis un accès élargi et instantané à l'information, mais de l'autre, elle peut entraîner un certain appauvrissement, notamment en raison de la perte de la dimension relationnelle et du rôle de médiation humaine.

L'illusion selon laquelle tout est accessible en ligne sans accompagnement est une réalité à déconstruire. En réalité, les professionnels de l'information-documentation restent indispensables pour gérer ces masses de données. Leur rôle évolue, intégrant de nouvelles compétences et s'adaptant aux mutations du secteur, mais leur présence demeure essentielle pour garantir une gestion efficace et éclairée de l'information.

Les Services Communs à la Documentation (SCD) proposent des outils pour se repérer dans leur offre documentaire, mais rechercher avec pertinence dans la masse de documents référencés nécessite un appui.

Dans cette dynamique, la numérisation a élargi l'accès aux savoirs, accéléré l'analyse et favorisé la diffusion des connaissances. Les chercheurs disposent désormais d'archives et de corpus auparavant difficiles d'accès et peuvent exploiter de nouvelles méthodologies. Toutefois, ces avancées s'accompagnent de contraintes. Les moteurs de recherche et plateformes scientifiques, en sélectionnant et hiérarchisant l'information selon des logiques algorithmiques, influencent les pratiques de recherche. Les infrastructures numériques imposent des standards qui peuvent restreindre la diversité des approches et renforcer la dépendance à des dispositifs spécifiques.

L'accompagnement des chercheurs ne se limite pas à la mise à disposition des ressources. Il s'agit de contextualiser l'information pour garantir son exploitation efficace. La diversité des sources, la maîtrise des outils de gestion des données et l'adoption d'une posture critique

face aux technologies sont essentielles pour préserver la rigueur des pratiques documentaires et scientifiques. Les professionnels de l'information-documentation assurent ainsi un rôle de médiation indispensable, en facilitant une appropriation éclairée du numérique et en veillant à ce que l'accès aux savoirs s'accompagne d'une compréhension fine des enjeux sous-jacents.

## Évolutions politiques et sociales du métier

---

### **Question 10 : Les humanités numériques transforment-elles la place des professionnel.le.s de l'information-documentation dans le monde académique ?**

Le rôle des bibliothécaires a évolué sans pour autant gagner en notoriété. Pourtant, on les retrouve aujourd'hui là où leur présence semblait moins évidente. Lorsqu'il s'agit de rédiger un plan de gestion des données ou de structurer des connaissances dans une logique de web sémantique, leur expertise devient incontournable.

Dans le monde académique, cette transformation est manifeste. Autrefois centrée sur la gestion des documents et le conseil aux usagers, la profession s'oriente désormais vers l'accompagnement à l'identité numérique, la conservation des références bibliographiques ou encore l'optimisation des dépôts sous Zotero. Cette mutation a des implications directes sur les conditions de travail. Désormais, le quotidien s'organise essentiellement derrière un écran, avec des contraintes physiques similaires à celles des professionnels de l'informatique. Là où l'activité impliquait autrefois des déplacements et la manipulation de documents physiques, elle repose aujourd'hui sur des tâches dématérialisées, modifiant en profondeur l'expérience du travail en bibliothèque.

### **Question 11 : Voyez-vous une évolution des conditions de travail et des statuts dans votre domaine sous l'influence des transformations numériques ?**

Il est essentiel de valoriser son métier sans attendre une reconnaissance extérieure. Il s'agit de démontrer son expertise, d'être créatif et de rendre visible l'impact de son travail. Développer une expertise reconnue passe souvent par l'acquisition de compétences spécifiques et techniques, comme la maîtrise de langages, qui restent peu répandues. L'évolution des missions en bibliothèque s'accompagne d'une transformation profonde des statuts : ces dernières années, 40 % des postes de bibliothécaires ont disparu, absorbés par des restructurations, intégrés à des services universitaires plus larges ou remplacés par des outils numériques.

Parallèlement, de nouveaux métiers émergent sous des intitulés variés : chargé de mission, chargé de veille, chef de projet en gestion documentaire. Si cette évolution entraîne une perte de certaines technicités spécifiques au métier de bibliothécaire, elle ouvre aussi des

perspectives pour des profils capables de développer une expertise pointue. La spécialisation dans des compétences techniques peut permettre une meilleure reconnaissance et, dans certains cas, un positionnement plus proche des métiers de l'informatique, où les salaires et la considération professionnelle sont souvent plus avantageux.

Toutefois, cette évolution s'inscrit dans un contexte de précarisation des emplois. Au CNRS, sur les 34 700 agents, plusieurs milliers sont en CDD, et le turnover est important. Le secteur public peine à rivaliser avec le privé en termes de rémunération, ce qui rend le recrutement plus complexe. Malgré la stabilité que peut offrir la fonction publique, l'attractivité des postes souffre de ce décalage, posant la question de l'avenir des métiers de l'information-documentation pour les nouvelles générations.

## **Discussion ouverte**

---

Nous aurions pu aborder un dernier volet sur le choix de carrière qui, selon moi, repose sur deux dimensions : les responsabilités attachées au poste que l'on souhaite occuper et le type de public avec lequel on veut travailler. Lorsque l'on souhaite prendre des responsabilités de cadre, la gestion des ressources humaines devient incontournable. Être responsable d'une bibliothèque ou d'un service documentaire, ce n'est pas seulement gérer des collections ou structurer des ressources numériques, c'est également gérer une équipe avec son organisation du travail, administrative et financière, sans oublier la gestion de conflits ou encore l'accompagnement au changement organisationnel.

Ce sont des aspects que l'on ne soupçonne pas toujours en début de carrière. Moi-même, j'ai été surprise par l'ampleur de ces missions dans certains postes. Il faut être clair avec soi-même : est-ce que je me vois gérer une équipe et prendre des décisions stratégiques, ou est-ce que je préfère rester dans un rôle plus opérationnel et technique ? Il est important de ne pas sous-estimer son équilibre professionnel, car en prenant davantage de responsabilités, on se retrouve aussi moins sur le terrain, moins au contact des documents et des chercheurs, et plus dans une posture de gestionnaire.

Je suis également convaincue qu'il est essentiel de rester en mouvement, de changer de poste, d'explorer de nouveaux domaines, et surtout de se former en permanence. Notre métier repose sur une évolution constante, et la formation continue est importante. Chaque jour, j'apprends quelque chose de nouveau, et ce processus d'apprentissage ne s'arrête jamais. Il existe un risque de s'éparpiller, d'être submergé par la multiplicité des formations disponibles et de ne plus savoir où se focaliser. Il est facile de se retrouver en position de spectateur, subissant les évolutions sans parvenir à en tirer pleinement parti. Pour éviter cela, il faut se fixer des objectifs clairs, identifier les compétences prioritaires à acquérir et construire son parcours professionnel.

Ce métier exige une posture proactive, une capacité à s'adapter et à intégrer continuellement de nouvelles connaissances.